

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire - Canton de Langeais
COMMUNE D'AMBILLOU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 mars, à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Bruno CHEUVREUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 08 mars 2024.

La séance a été publique.

Effectif légal du conseil municipal : 19

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents 15	CHEUVREUX Bruno, CARRE Lucette, MARECHAL Marielle, BARRIER Charles, BOCAGE Jean-Yves, ROZO Emmanuelle, BROSSARD Angéline, TOUCHARD Valérie, CHENEAU Céline, BIZARD Bernadette, SUZANNE Julie, TEIXEIRA Garry, DELAUNAY Jennifer, HEMOND Sylvie, DELETANG Claude.	
Etaient Absents 4	BETTE Thierry, <i>Excusé</i> MICHAUD Jean-Claude, <i>Absent</i> RICHARD Pascal, <i>Absent</i> BRAUD Santiana, <i>Excusé</i>	<i>Pouvoir à Jean-Yves BOCAGE</i> --- --- <i>Pouvoir à Céline CHENEAU</i>

Votants : 17

Le quorum étant atteint, la séance a été déclarée ouverte à 19h.

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Emmanuelle Rozo a été désignée pour remplir cette fonction

2024-007 - BUDGET PRINCIPAL : Affectation des résultats 2023 au budget 2024

Le Maire rappellera au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au Budget 2024.

Il présentera donc l'affectation des résultats de l'exercice 2023.

Fonctionnement	
Dépenses réalisées 2023	1 006 500,36 €
Recettes réalisées 2023	1 406 298,16 €
Résultat brut 2023	399 797,80 €
Excédent exercice N – 1	1 155 580,84 €
Résultat de fonctionnement cumulé	1 555 378,64 €
Investissement	
Dépenses réalisées 2023	315 853 ,88 €
Recettes réalisées 2023	358 067,81 €
Résultat brut 2023	42 213,93 €
Résultat exercice N – 1	- 97 534,72 €
Résultat d'investissement cumulé	- 55 320,79 €
Solde des RAR en dépense	- 507 606,34 €
BESOIN DE FINANCEMENT	562 927,13 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 17 voix :

- **D'AFFECTER** le résultat 2023 de la section de fonctionnement à la section d'investissement comme suit :
 - Au compte 1068 en **recette** 562 927,13 €
- **DE REPORTER** les sommes suivantes :
 - Au compte 001 en **dépense** 55 320,79 €
 - Au compte 002 en **recette** 992 451,51 €

Le (La) Secrétaire de séance,

Le Maire – Bruno Cheuvreux
Pour extrait certifié conforme